



DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU SEIN



**Le dépistage est recommandé à partir de 50 ans,
ou avant en cas de risque particulier.**

Renseignez-vous auprès de votre médecin, sur e-cancer.fr ou au **0810 810 821**
prix d'un appel local

1 femme sur 8 sera confrontée au cancer du sein au cours de sa vie. Le dépistage est un acte important pour agir contre ce cancer.

LE DÉPISTAGE : AGIR A TEMPS

Le dépistage du cancer du sein permet de repérer des anomalies avant l'apparition des premiers symptômes.

Détecté à un stade précoce, un cancer du sein peut être guéri dans 9 cas sur 10.

À PARTIR DE 50 ANS : UN RISQUE PLUS ÉLEVÉ

Au delà de 50 ans, les femmes ont plus de risque de développer un cancer du sein.

À partir de cet âge, elles sont invitées à réaliser une mammographie de contrôle tous les deux ans dans le cadre du dépistage organisé.

EN CAS DE RISQUE PARTICULIER : UN SUIVI PERSONNALISÉ

Le risque de développer un cancer du sein augmente en cas d'antécédents personnels ou familiaux de certaines maladies touchant le sein.

Un dépistage adapté à chaque situation est proposé par le médecin.

Plus d'informations auprès de votre médecin, sur e-cancer.fr ou au **0810 810 821**
prix d'un appel local